

Première publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme:
Imelsa SA, Carouge
2.

Valeur nominale du capital-actions jusqu'à présent:
CHF 200'000
3.

Nouvelle valeur nominale du capital-actions:
CHF 100'000
4.

Décision de réduction par: l'assemblée générale extraor-
dinaire
5.

Date de la décision: 25.04.2007
6.

Echéance de préavis des créances: **03.07.2007**
7.

Adresse pour la déclaration des créances:
Imelsa SA, rue de la Fontenette 19, 1227 Carouge
8.

*Indication: Les créanciers peuvent annoncer leurs
créances pour obtenir un paiement ou des sûretés.*
9.

Remarques: La réduction passe par le remboursement et
l'annulation de 100 actions de CHF 1'000.-, chacune, au
porteur. Il ressort du rapport de révision spécial que la ré-
duction du capital-actions telle qu'elle est réalisée est con-
forme aux exigences de l'art. 732 ss CO et que les créances
seront entièrement couvertes par l'actif réduit.

Etude de Mes Bernasconi & Terrier, notaires
1205 Genève

(03909120)